

CONTRAT PRINTEMPS ETE 2021

N° de contrat

PORC

Signer ce contrat signifie que vous <u>respecterez</u> vos engagements

~ ~ ~ ~ Veuillez documenter les zones grisées ~ ~ ~ ~

Les contractants

Le présent contrat est passé entre :

Maëlle COQUIO - Ferme de la Chesnaye adresse : La Chesnaye 35720 PLESDER

téléphone : Maëlle 06 45 70 24 26 e-mail : fermedelachesnaye@lavache.com

www.facebook.com/fermedelachesnaye

désignés ci-après « le producteur » d'une part, et :

Nom	Pro	énom	
adresse			
téléphone			
e-mail			

désigné ci-après « l'adhérent » d'autre part.

L'objet du contrat

Le présent contrat concerne les livraisons du 18/06/21 et du 10/09/21 par le producteur de viande de porc. La totalité du règlement est à remettre au producteur au moment de l'engagement par contrat. Pas de livraison pour la viande de porc - Le colis est à récupérer à la ferme directement Le tableau joint en annexe précise le nombre de colis choisis par l'adhérent. Cette annexe doit obligatoirement être jointe au contrat pour que celui-ci soit valide.

La durée du contrat

La durée du contrat est de 6 mois. Il prend fin à la dernière distribution.

Les engagements réciproques

L'adhérent s'engage à :

- payer d'avance en remettant au producteur de l'Amap'arcelle Solidaire la totalité des chèques correspondant aux choix indiqués sur le tableau. Les chèques sont libellés au nom du producteur, à qui ils seront remis à chaque échéance.
- participer à l'organisation d'au moins une distribution au cours de l'année.
- venir chercher sa commande au jour et à l'heure prévue pour la distribution, ou se faire représenter.

Le producteur s'engage à :

- élaborer ses produits en respectant les principes de l'agriculture paysanne rappelés dans la charte des AMAP.
- **livrer** les produits choisis par l'adhérent au jour et à l'heure prévus pour la livraison.

L'adhérent déclare avoir réglé sa cotisation 2020/2021 à l'association

Fait à Quévert	LE PRODUCTEUR	L'ADHÉRENT
DATE		
SIGNATURE		



CONTRAT PRINTEMPS ETE 2021

N° de contrat

PORC

Signer ce contrat signifie que vous <u>respecterez</u> vos engagements

~ ~ ~ ~ Veuillez documenter les zones grisées ~ ~ ~ ~

Produit	Colis de viande
	de porc
prix unitaire	96.00
Dates	8-10 kg
18/06/2021	
10/09/2021	

Vous avez la possibilité de commander 1 ou 2 colis - 1 en Juin et 1 autre en Septembre

Règlement proposé: 4 solutions

- a) En 4 chèques (2 encaissements après chaque restitution d'un colis pour 2 colis)
- b) En 2 chèques (1 encaissement après chaque restitution d'un colis pour 2 colis)
- c) En 2 chèques (2 encaissements après la restitution de l'unique colis commandé)
- d) En 1 chèque (1 encaissement après la restitution de l'unique colis commandé)

Les chèques seront à transmettre à la productrice (Maëlle - à l'ordre de Ferme de la Chesnaye) le mercredi 5 ou 19 Mai.

Nombre de chèques :
Montant du/des chèques: